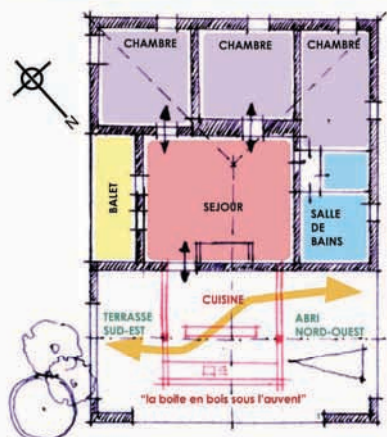


Conseiller les particuliers

"Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre" (loi du 3 janvier 1977)



Le CAUE 82 propose des consultations gratuites, sur rendez-vous pris au 05 63 03 80 88, au siège du CAUE à Montauban, tous les vendredis après-midis.

Elles sont animées par des architectes conseillers qui répondent aux questions des "pétitionnaires" sur tout projet de construction, rénovation ou transformation d'un bâtiment, tout en rappelant leurs responsabilités face aux attentes de la collectivité en terme de qualité.

Dans un cadre conventionné, le CAUE 82 assure l'information et l'accompagnement technique des porteurs de projets **d'hébergements ou d'équipements touristiques** ou de bâtiments agricoles.

Le CAUE 82 anime l'Espace Info Energie de Tarn-et-Garonne, destiné à l'information gratuite et indépendante des particuliers et des petites collectivités locales sur la maîtrise et l'économie des énergies et le développement des énergies renouvelables.

Les conseils sont donnés par téléphone, par mail ou lors de consultations gratuites au siège du CAUE à Montauban, ainsi qu'à Moissac et Saint Antonin Noble Val (sur rendez-vous pris au 05 63 91 42 70).



Site internet : www.caue-mp.fr, rubrique «Votre profil > particuliers»

<http://www.caue-mp.fr/mp-midi-pyrenees-pages-sta-tiques/conseil-aux-particuliers/itemid-32.html>

Conseils CAUE : 05 63 03 80 88

Conseils EIE : 05 63 91 42 70

CAUE